

aANPERE

Le magazine des adhérents

...et vous

Second
semestre
2025

ÉPARGNE

Découvrez
les nouveautés
pour diversifier
votre épargne

page 9

PRÉVOYANCE

Les nouveautés
du contrat
Essen'Ciel

page 14

PRÉVOYANCE

Garantie « Aide
à la famille » :
à vos côtés dans
les moments
difficiles

page 18

« Assurance-vie
Facile
par ANPERE »
sur Instagram

page 23

Retraite
Adopter une stratégie
globale pour aborder
l'avenir avec sérénité

page 4



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA

anpere.fr



@anpere_asso

- 4 DOSSIER
Retraite : adopter une stratégie globale pour aborder l'avenir avec sérénité
- 9 ÉPARGNE
9 Nouvelle convention Horizon Actions
10 BNP Paribas Europe Strategic Autonomy
12 AXA Coupon Opportunité 28-34
- 13 DÉPENDANCE
Une couverture complète pour anticiper l'avenir
- 14 PRÉVOYANCE
14 Les nouveautés du contrat d'assurance obsèques Essen'Ciel
16 Prévoyance : protéger, mais surtout prévenir
18 Garantie « Aide à la famille » : être à vos côtés dans les moments compliqués
19 Et si vous changiez d'assurance emprunteur ?
- 20 ASSOCIATION
ANPERE à vos côtés
- 22 « ASSURANCE-VIE FACILE »
Nouveau : « Assurance-vie Facile par ANPERE » sur Instagram
- 24 À VOTRE SERVICE
- 25 PARTENAIRE AXA



Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directeur de la publication : Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)
- Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
- Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)
- Ont participé à ce numéro : Caroline Atlani, Lucie Esnault, Marie-Anne Homond, Mehdi Boulkaboul, Patricia Muller, Karine Le Gludic, Djamilia Djafer, Suzanne Short, Gonzague Vasseur, Philippe Aurillon, Nicolas Cophy
- Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste
- Iconographie : Photos ANPERE, Shutterstock, AdobeStock
- ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751090757, SIREN 489 796 946
- ANPERE Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1
- Siège social : 6, boulevard de Pesaro, 92000 Nanterre
- anpere.contact@anpere.fr

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

Vos données personnelles : lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine). Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



L'ÉDITO

Jean Sébastien Antoniotti
Président des associations ANPERE et ANPERE Retraite

Préparer l'avenir sereinement

On rêve toutes et tous d'atteindre et de vivre notre retraite dans les meilleures conditions possibles. Et ce, d'autant plus que l'espérance de vie ne cesse de s'allonger. Aujourd'hui, d'après l'INSEE, une femme âgée de 65 ans peut espérer vivre encore 23,4 années et un homme près de 20 ans (19,7 ans). Mais si on vit de plus en plus longtemps, il ne faut pas oublier qu'une partie de ces années à vivre risque d'être entachée par une limitation de nos capacités. Selon la DREES, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12 ans pour les femmes et de 10,5 ans pour les hommes, soit un petit peu plus de la moitié des années qui nous restent à vivre.

Cela signifie qu'on ne peut pas faire l'économie d'une approche globale de la préparation de la retraite qui comprendra bien sûr la constitution d'une épargne qui permettra de combler l'écart entre la retraite « rêvée » et la retraite « réelle », mais également le financement d'une éventuelle perte d'autonomie qui peut survenir à tout moment. Nous avons décidé de faire le point sur tout cela dans le dossier du présent magazine qui vous aidera, je l'espère, à y voir plus clair et à établir une stratégie globale pour aborder l'avenir sereinement.

Afin de vous accompagner dans la gestion de votre épargne, ANPERE et AXA ne cessent d'innover et de vous proposer de nouvelles solutions alternatives pour diversifier vos investissements : je vous invite à découvrir en détails la nouvelle convention « Horizon Actions » qui vous permettra, tout en

profitant des atouts de l'assurance-vie, d'investir dans le cadre de 6 profils sur une allocation fixe entre le support Global Euro, le fonds Croissance et 5 supports en unités de compte principalement investis en actions de grandes capitalisations.

À l'heure où la souveraineté stratégique européenne est un enjeu majeur, nous mettons à votre disposition un fonds multisectoriel (dont la Défense) fléchant les investissements vers les thématiques suivantes : la Défense, l'autonomie des ressources, la sécurité alimentaire et sanitaire, les infrastructures et la résilience industrielle et enfin la cybersécurité et la résilience technologique. Baptisé « BNPP Funds Europe Strategic Autonomy », ce fonds thématique est axé sur les entreprises européennes fournissant produits et services destinés à assurer la sécurité et la résilience des personnes, des infrastructures et des systèmes. Un enjeu majeur pour demain.

Découvrez également le tout nouveau support « AXA Coupon Opportunité 28-34 » qui vous permettra de rechercher la performance en garantissant votre capital à 112 % à l'échéance, quoi qu'il arrive. Investir sur ce support vous permet de soutenir le monde associatif au travers de 3 associations qui se partageront 0,15 % du total des sommes investies sur ce fonds. L'occasion de soutenir des associations telles que la Fondation des Femmes, les Apprentis d'Auteuil ou Les Hôtels Solidaires et de faire du bien à votre épargne.

Je vous annonçais dans le précédent numéro du magazine « ANPERE...et vous » que nous avons fait évoluer le contrat « Essen'Ciel » destiné au financement des obsèques avec la refonte de la gamme de services et le retour des cotisations temporaires. Aujourd'hui, je vous invite à découvrir en détail toutes ces évolutions !

Enfin, je vous rappelle que lors de l'Assemblée Générale 2025, vous avez acté l'élargissement de la garantie « Aide à la famille » à l'ensemble des adhérents aux contrats AVIZEN et AVIZEN PRO sans coût supplémentaire ; c'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir cette garantie

permettant aux parents qui suspendent temporairement leur activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant gravement malade, victime d'un accident grave ou se retrouvant en situation de handicap, de bénéficier du versement d'indemnités journalières.

Alors que nous entamons les derniers mois de 2025, je tenais à vous rappeler que votre association est plus que jamais à vos côtés en vous donnant deux rendez-vous : le premier en partenariat avec Granny Geek pour vous aider à y voir plus clair sur les avantages et les inconvénients de l'intelligence artificielle (IA). Et le deuxième rendez-vous, sur Instagram pour découvrir « Assurance-vie Facile par ANPERE », le compte de l'éducation financière ouvert à tous.

Nous avons décidé, en plus des réseaux LinkedIn, Facebook et YouTube, d'étendre notre présence au réseau Instagram avec un objectif clair : rendre l'éducation financière plus accessible, plus visible et plus vivante. Vous y retrouverez des vidéos verticales, courtes, dynamiques pour mieux appréhender les bases de l'assurance-vie. En complément du dispositif disponible sur le site Internet, avec le compte Instagram « Assurance-vie Facile par ANPERE » vous disposez d'un véritable compagnon de route pour avancer sereinement dans l'organisation de votre protection sociale et patrimoniale.

Au moment où j'écris ces lignes, les débats sur le financement de la dette française occupent l'actualité. A ce sujet, et pour vous aider à mieux comprendre cette problématique, je vous invite à visionner notre tuto intitulé « La dette de l'État ».

Dans ce contexte complexe et incertain, nous restons mobilisés pour représenter vos intérêts d'épargnants et d'assurés.

Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn, YouTube et Instagram et rendez-vous pour un prochain numéro de « ANPERE...et Vous » début 2026 !

Antoniotti

Retraite

Adopter une stratégie globale pour aborder l'avenir avec sérénité

Souvent envisagée comme une période de liberté où l'on profite enfin pleinement de son temps retrouvé, la retraite peut aussi, au fil des années, se voir entachée par la survenue de fragilités. Accident, maladie, perte d'autonomie : nombreux sont en effet les risques à considérer pour se préparer au mieux.

Pourtant, il nous est parfois difficile de porter un regard global sur ce qui constitue désormais une étape de vie à part entière. Et si, plutôt que d'attendre, on acceptait de considérer le plus tôt possible les joies et les risques à venir comme les pièces d'un même puzzle ? Et si la clé de notre sérénité résidait dans le fait de regarder l'avenir avec lucidité ?

Les différents « temps » de la retraite

Parfois aussi longue que la carrière elle-même compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, la retraite ne constitue pas une période homogène et linéaire : elle se compose de plusieurs phases aux enjeux bien distincts.

Débutant souvent par une phase dite « active », elle peut se caractériser les premières années par la découverte de nouvelles activités, la participation à des clubs, l'engagement bénévole dans la vie associative, la prise en charge des petits-enfants de manière régulière, etc. Les « jeunes retraités » s'y découvriront tour à tour sportifs, bricoleurs, artistes, voyageurs, savants, solidaires, etc., selon les profils. Mais les années passant et l'énergie déclinant, le quotidien peut progressivement changer de visage : les activités diminuent, les



Quelques chiffres clés

- **Espérance de vie sans incapacité à 65 ans :** 12 ans pour les femmes, 10,5 ans pour les hommes en 2023
(Source : DREES)
- **Taux de dépendance selon les tranches d'âge :** jusqu'à environ 75 ans, taux faible ; il augmente nettement après 80 ans. Par exemple, entre 80-89 ans, environ 17 % des personnes sont dépendantes ; >90 ans, plus de moitié.
(Source : Centre d'observation de la société)
- **Âge moyen de perte d'autonomie / de dépendance :** environ 83 ans en moyenne (toutes personnes confondues)
(Source : Ministère des solidarités).



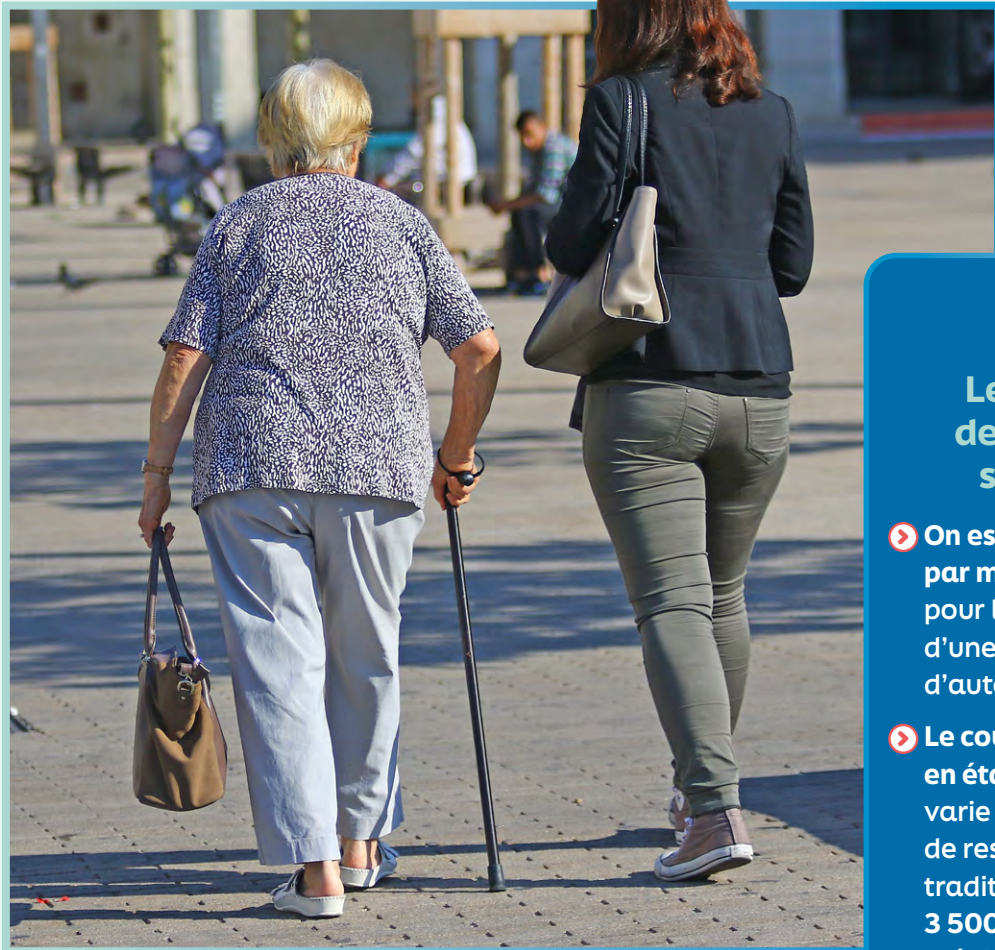
Profiter pleinement de la retraite active

On envisage donc souvent avec beaucoup d'enthousiasme les premières années de retraite, en oubliant parfois que l'arrêt de l'activité professionnelle s'accompagne de fait d'une importante baisse de revenus. Anticiper cette baisse est donc le premier bon réflexe à avoir pour garantir un certain niveau de vie le moment venu. Le Plan d'Épargne Retraite (PER) s'avère alors un outil particulièrement efficace : il permet en effet de se constituer un capital ou un complément de revenu pour la retraite, tout en bénéficiant pendant la vie active d'un cadre fiscal avantageux. Il offre également une grande liberté au moment de la retraite, avec la possibilité de sortir en capital – en une ou plusieurs fois pour financer des envies personnelles – ou en rente, selon les projets et les besoins. L'assurance-vie peut également jouer un rôle clé dans cette perspective, en apportant une solution souple et liquide pour financer les premières années de retraite tout en constituant une épargne transmissible.



Retrouvez le tuto Épargner pour sa retraite oui, mais comment ?

On envisage donc souvent avec beaucoup d'enthousiasme les premières années de retraite, en oubliant parfois que l'arrêt de l'activité professionnelle s'accompagne de fait d'une importante baisse de revenus. Anticiper cette baisse est donc le premier bon réflexe à avoir pour garantir un certain niveau de vie le moment venu. Le Plan d'Épargne Retraite (PER) s'avère alors un outil particulièrement efficace : il permet en effet de se constituer un capital ou un complément de revenu pour la retraite, tout en bénéficiant pendant la vie active d'un cadre fiscal avantageux. Il offre également une grande liberté au moment de la retraite, avec la possibilité de sortir en capital – en une ou plusieurs fois pour financer des envies personnelles – ou en rente, selon les projets et les besoins. L'assurance-vie peut également jouer un rôle clé dans cette perspective, en apportant une solution souple et liquide pour financer les premières années de retraite tout en constituant une épargne transmissible.



Les coûts directs de la dépendance sont colossaux

- On estime à 2 000 euros par mois le reste à charge pour le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie partielle (GIR 4).
- Le coût mensuel de séjour en établissements d'accueil varie entre 2 700 et 3 000 euros de reste à charge pour un EHPAD traditionnel, et peut atteindre 3 500 euros pour des maisons médicalisées spécialisées (comme pour la maladie d'Alzheimer).

Ne pas sous-estimer le défi de la dépendance

Passées ces premières années de retraite active, commencent parfois à apparaître les premiers problèmes de santé voire de dépendance. Or, alors que nous passons notre temps à nous prémunir contre tous types de risques, nous sous-estimons généralement l'impact sur notre vie de la dépendance, qu'il s'agisse de la nôtre ou de celle de nos parents. C'est d'ailleurs bien souvent lorsque l'on devient soi-même aidant de l'un de ses proches que l'on prend conscience de la nécessité d'anticiper cette période dont le coût est largement méconnu et sous-estimé.

Et pour cause, que ce soit pour les soins et traitements nécessaires, le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement spécialisé, le

coût direct de la dépendance représente des dépenses considérables qui, dans le meilleur des cas, font fondre le patrimoine que l'on souhaitait transmettre à ses proches et, dans le pire, ne sont pas supportables par la personne concernée. Or, si le parent dépendant n'a plus les moyens de subvenir à ses besoins, ce sont ses enfants qui se retrouvent avec l'obligation légale de payer pour lui.



Retrouvez le tuto
Préserver son autonomie
avec l'assurance dépendance

Prendre le temps de se préparer et se faire accompagner

Pour être en capacité d'assumer de tels coûts et éviter de faire peser la charge sur ses enfants, il est essentiel d'anticiper aussi cette deuxième phase de la retraite et d'adopter une approche stratégique globale.

Selon Jérémy Michel, Manager commercial AXA, cette dernière commence en général par un audit de départ de sa situation financière et patrimoniale actuelle. « *Essentiel pour bâtir une stratégie réaliste efficace, cet audit nous permet de projeter la part d'épargne de précaution à constituer, la part de la trésorerie à placer en assurance-vie et éventuellement la possibilité de versements dans des solutions retraites. Quant à la dépendance, notre réflexion consiste à voir comment combler l'écart entre la retraite estimée de notre interlocuteur et le coût potentiel de sa perte d'autonomie, afin de préserver son niveau de vie* ».

Dans cette réflexion, il est à noter que le statut professionnel constitue un facteur clé : si les indépendants peuvent profiter de la loi Madelin pour déduire fiscalement leurs cotisations de prévoyance et de retraite, les salariés peuvent quant à eux se tourner vers les dispositifs prévus par la loi Fillon.



Salariés versus indépendants : quels avantages fiscaux ?

- **Salariés** : la Loi Fillon encourage la préparation de la retraite par des incitations fiscales.
- **Indépendants (TNS)** : la Loi Madelin permet de déduire fiscalement les cotisations prévoyance et retraite de votre chiffre d'affaires.

« *Quoi qu'il en soit, une stratégie retraite efficace doit toujours tenir compte des projets de vie de l'assuré* », Jérémy Michel.

Ne plus choisir entre se protéger et transmettre

Pour optimiser à la fois sa protection et sa transmission, une stratégie efficace consiste à coupler les contrats d'épargne-retraite avec des solutions de prévoyance et de dépendance, en activant, pour ceux qui le peuvent, le levier des opportunités fiscales. Concrètement, il s'agit de profiter de la défiscalisation permise par le PER par exemple pour financer en parallèle la souscription d'un contrat dépendance ou prévoyance décès afin d'assurer la deuxième partie plus compliquée de la retraite.



Prenons un exemple :
pour une personne imposée à 30%, 1 000 euros versés sur un PER ne coûtent réellement que 700 euros. Cette dernière dispose donc de 300 euros d'économie d'impôt qu'elle peut réinvestir dans d'autres protections.

Adopter une telle stratégie, c'est donc à la fois sécuriser ses propres revenus, alléger la charge qui pourrait peser sur ses enfants et préserver son patrimoine.



Retrouvez le tuto
Transmettre, c'est assurer l'avenir de ses proches

Les moments clés pour se lancer

Il n'existe pas de « moment parfait » pour préparer sa retraite, mais certains moments de vie constituent des opportunités à saisir. Le premier déclencheur est souvent émotionnel : devenir aidant d'un parent dépendant. « Cette expérience difficile agit comme un électrochoc et pousse à anticiper pour éviter de faire peser la même charge sur ses propres enfants », indique Caroline Atlani, responsable marketing et développement de l'offre Prévoyance et dépendance. Autre moment stratégique : tant que l'on est en bonne santé et que son budget le permet. « Souscrire tôt à une assurance prévoyance ou dépendance permet de bénéficier de meilleures conditions et d'éviter un refus lié à d'éventuels problèmes médicaux », explique Jérémy Michel. Et pour ceux qui ont déjà pris ces dispositions, une dernière étape reste à franchir : en parler à ses enfants. Transmettre ces bonnes pratiques, c'est donner à la jeune génération les clés pour aborder l'avenir avec plus de sérénité.

Les erreurs à éviter

- **Sous-estimer les coûts réels** : les chiffres de la dépendance sont souvent bien supérieurs à ce que le grand public imagine.
- **Repousser la préparation de la retraite** par manque de projection ou par peur de se projeter dans sa propre dépendance.
- **Ne se focaliser que sur la fiscalité** : si l'avantage fiscal est une « cerise sur le gâteau », il ne doit pas être la seule motivation, au risque de passer à côté du besoin fondamental de protection.
- **Privilégier le matériel à sa propre protection**, en acceptant de dépenser 100 euros par mois pour assurer une voiture, tout en renonçant à se protéger soi-même pour l'avenir.



Pour aller plus loin, consultez les fascicules « **Nouveau Regard** » sur l'Épargne et sur la Protection des indépendants

Entour'Age

Le contrat dépendance souscrit par ANPERE

Accessible dès 40 ans (jusqu'à 75 ans), Entour'Age est un contrat spécifiquement conçu pour la dépendance qui allie protection financière et accompagnement humain grâce à un package complet d'assistance. Entour'Age offre ainsi un double intérêt :

- Une rente viagère mensuelle (de 500 € à 3 000 €) en cas de dépendance totale, avec 50 % de rente en cas de dépendance partielle, pour compenser sa perte d'autonomie.
- Un soutien dédié à l'aidant, avec des services d'assistance pour soutenir les proches aidants tels que l'aide à la constitution de dossiers administratifs (APA), la recherche d'aides, la liste de médecins habilités pour les tutelles/curatelles, l'organisation du maintien à domicile, ainsi qu'une prise en charge jusqu'à 500 €/an pour une aide à domicile ou un hébergement temporaire.

À noter

En option, l'offre propose le remboursement des cotisations versées (nettes de frais), si l'assuré décède avant 85 ans sans avoir déclenché la dépendance.

Essen'Ciel

Le contrat obsèques souscrit par ANPERE

Le contrat d'assurance obsèques d'AXA, Essen'Ciel permet de choisir un capital garanti de 2 000 à 10 000 €, revalorisé annuellement à 1 % sans hausse des cotisations, pour anticiper sereinement le financement de ses obsèques et offrir à ses proches un accompagnement complet et rassurant le moment venu. Son nouvel atout majeur ? La possibilité de financer ce capital en 10 ans, en plus des options 20 ans ou viagère, pour répondre aux besoins des souscripteurs de 50-55 ans souhaitant boucler le financement de leurs obsèques avant la retraite.

Dynamiser votre épargne avec la nouvelle convention Horizon Actions



En 2024, AXA et ANPERE ont repensé leurs offres de Gestion pilotée et Gestion personnelle au sein de leurs contrats d'épargne. Cette année, une nouvelle offre de gestion par convention vient enrichir la gamme : la Convention **Horizon Actions**.



Une plus grande flexibilité et accessibilité

Cette convention est accessible sans **minimum de versement** et est proposée **sans frais de gestion additionnels** (application des frais de gestion standards sur encours du contrat). Elle est accessible sur les contrats Arpèges, Excelium et Privilège.

Les mécanismes automatiques pour faciliter vos investissements

- **Sécurisation annuelle des plus-values** : transférées vers le fonds Croissance, augmentant le capital garanti à l'échéance.
- **Rééquilibrage trimestriel** : maintenir la répartition cible entre les supports d'investissement et optimiser la performance.



Prêt à faire évoluer votre stratégie d'investissement ?

Contactez dès maintenant votre interlocuteur AXA pour découvrir la convention Horizon Actions et donner un nouvel élan à votre épargne.

Nous vous rappelons que l'investissement en assurance-vie peut exposer à un risque de perte en capital.

Une plus grande diversification

La convention Horizon Actions propose une approche via des supports en unités de compte **100% actions**, avec une **exposition variée** en termes de :

- **zones géographiques** (Europe, France, États-Unis, Pays Emergents, Monde)
- de **styles de gestion** (gestion active et indicielle)
- et de **sociétés de gestion** (avec AXA Investment Managers, JP Morgan et Carmignac Gestion).

Un engagement durable

Les cinq supports en unités de compte de la convention ont un objectif de développement durable ou promeuvent des caractéristiques ESG⁽¹⁾. Par ailleurs, trois supports sont labellisés ISR, ce qui signifie qu'ils excluent les entreprises dont les activités sont polluantes, en particulier celles liées au charbon et aux hydrocarbures.



Retrouvez le tuto Épargner pour quoi faire ?

⁽¹⁾ Au moins 80 % des supports en unités de compte composant la convention Horizon Actions ont un objectif de développement durable (article 9 de la réglementation SFDR) ou promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Art. 8 au sens SFDR) et adoptent une approche significativement engageante dans la prise en compte de critères extra financiers (au sens de l'AMF).

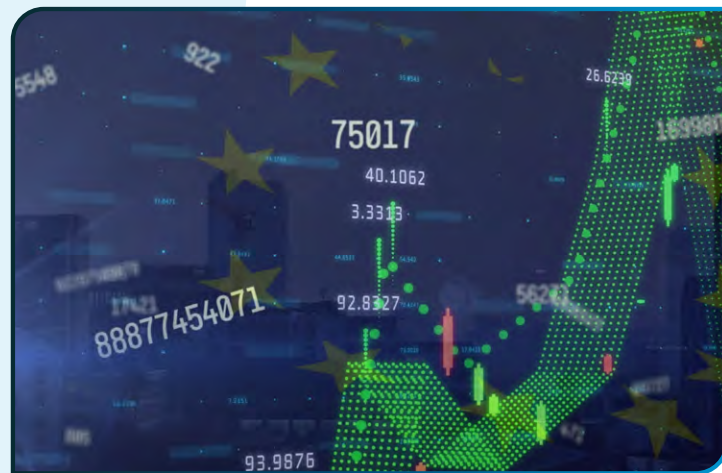
Un fonds pour accompagner l'autonomie stratégique européenne

Pourquoi un fonds BNP Paribas ? Il ne vous aura pas échappé que, depuis le 1^{er} juillet 2025, le rachat d'AXA Investment Managers (AXA IM) par le groupe BNP est désormais effectif. Dans ce contexte mais aussi parce que BNPP Asset Management (AM) a été le premier à lancer un fonds sur la thématique de l'autonomie stratégique européenne au sens large (n'abordant pas le seul thème de la Défense et par conséquent plus diversifié) et de surcroît fonds classé Article 8 SFDR, c'est tout naturellement que nous avons fait le choix de cette offre BNPP.

Accompagner la transformation vers une Europe plus résiliente et plus sûre

La montée des tensions géopolitiques et de l'incertitude a conduit les gouvernements européens à se concentrer de plus en plus sur l'importance de l'indépendance stratégique. À ce titre, plusieurs initiatives soutenues par des plans d'investissement massifs d'une valeur de plus de 1,5 billion d'euros ont récemment été mises en place.

Ces plans devraient entraîner des niveaux de croissance plus élevés dans les années à venir dans des thèmes et des secteurs stratégiques clés (défense, indépendance des ressources, résilience industrielle, technologie et cybersécurité).



Un nouveau support en assurance-vie pour tirer parti des priorités européennes en matière d'autonomie stratégique

BNP AM a lancé en mai dernier le fonds **BNP Paribas Europe Strategic Autonomy (ISIN : LU3051940263)**, un fonds d'actions thématiques européennes conçu pour tirer parti de l'évolution de ce paysage géopolitique et de l'accent croissant mis par l'Europe sur son autonomie stratégique. **Ce nouveau support en unités de compte est disponible depuis le 3 septembre 2025 dans certains de vos contrats AXA (Arpèges, Privilège, Excelium Vie).**

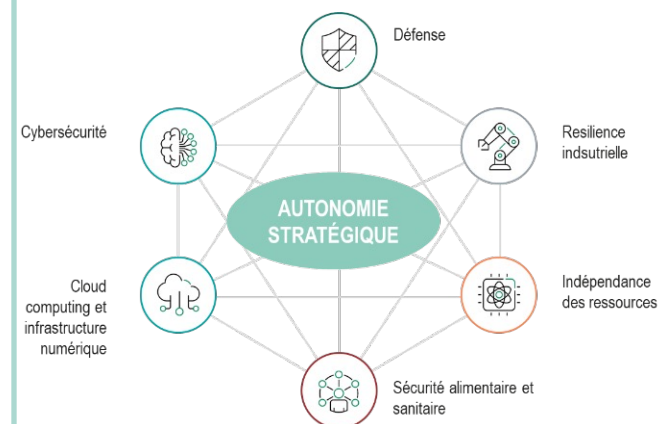
Ce fonds vise à offrir des rendements consistants en investissant dans des entreprises de secteurs stratégiques pour l'autonomie stratégique de l'Europe, offrant ainsi aux investisseurs une opportunité unique de tirer parti d'une nouvelle ère de croissance.

Le Fonds a pour objectif d'augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant principalement dans des entreprises européennes qui contribuent à l'autonomie stratégique de l'Europe.



Caractéristiques clés du fonds

- Stratégie d'investissement basée sur une **approche fondamentale et prospective** afin d'identifier les entreprises qui bénéficieront des efforts de l'Europe sur l'autonomie stratégique.
- Thèmes liés à la sécurité, avec un accent particulier sur les thèmes de la **défense, de l'indépendance des ressources, de la résilience industrielle, de la technologie** ainsi que sur la **sécurité alimentaire et sanitaire**.



- **Gestion active**, permettant à l'équipe de gestion de portefeuille de répondre rapidement aux conditions de marché changeantes et de tirer parti des nouvelles opportunités.
- Le fonds a été conçu en collaboration avec le Sustainability Centre de BNPP AM grâce à l'intégration des recherches de cette équipe. Il intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus d'investissement et applique la politique de conduite responsable des affaires de BNPP AM. Le fonds est classé en tant qu'Article 8 selon le règlement européen SFDR.
- **Indicateur synthétique de risque (échelle de 1 à 7) : 4**



Exemples de sociétés à date en portefeuille



Les montants investis sur ce support en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Avant tout versement, veuillez-vous référer au document d'informations clés de ce support, disponible en ligne sur le site [axa.fr](https://www.axa.fr)

Avec AXA Coupon Opportunité 28-34, recherchez la performance en garantissant votre capital à 112%⁽¹⁾ à l'échéance⁽²⁾

La hausse des taux d'intérêt amorcée depuis 2022 a permis le retour de produits structurés à capital garanti à l'échéance avec toujours des coupons attractifs, séduisant ainsi les épargnants. Plusieurs vous ont déjà été proposés dans vos contrats ANPERE. Soucieux d'innover, AXA en lance un nouveau, AXA Coupon Opportunité 28-34.

Qu'est-ce qu'un produit structuré ?

Il s'agit d'un placement où de nombreux paramètres sont connus dès le départ : la durée de l'investissement, le potentiel de gain, le niveau de protection du capital et l'actif sous-jacent. Dans la majorité des cas, le produit propose un objectif de rendement annuel (appelé « coupon ») et un niveau de protection du capital à l'échéance. Sa commercialisation est encadrée par une réglementation permettant de garantir une information claire et un conseil adapté à chaque investisseur.

Quels sont les avantages d'AXA Coupon Opportunité 28-34 ?

AXA Coupon Opportunité 28-34 c'est :

- Un potentiel de performance à l'échéance⁽²⁾ : si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit 148 %⁽¹⁾ du capital, soit un taux de rendement annuel net de frais de gestion de 3,95 %⁽³⁾.
- Une garantie de 112 % du capital⁽¹⁾ à l'échéance⁽²⁾ si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial.

- Une durée d'investissement maximale connue à l'avance de 8 ans et 11 jours⁽⁴⁾ sauf rappel du produit par anticipation à partir de la fin de la deuxième année et à chaque date anniversaire. Avec ce support, l'investisseur est exposé au marché actions par le biais de l'indice EURO STOXX 50® ESG⁽⁵⁾.

Cette offre est commercialisée du 3 septembre au 31 décembre 2025 inclus dans la limite de l'enveloppe disponible.

Investir sur ce support vous permet de soutenir indirectement le monde associatif au travers des 3 associations partenaires d'AXA Atout Cœur : Fondation des Femmes, Apprentis d'Auteuil et Les Hôtels Solidaires. En effet, la banque émettrice versera à l'issue de la campagne et de manière égale, 0,15% du total des sommes investies sur le support AXA aux associations.

- **Intéressés ? Contactez votre Interlocuteur AXA pour plus d'informations.**



**Retrouvez le tuto
Investir dans des fonds structurés**

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. Les montants investis sur les unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et de la valorisation des actifs non cotés dans lesquels le fonds est investi.

(1) Hors frais, prélèvement sociaux et fiscaux liés au cadre d'investissement (compte titres et contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite). Sous réserve d'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie, taux d'intérêt, volatilité et spreads de crédit et pourra donc entraîner un gain ou une perte non mesurable *a priori*.

(2) Avant l'échéance, hors cas de remboursement anticipé, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital.

(3) Les taux de rendement annuel présentés sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale, le 15 janvier 2026, et jusqu'à l'une des Dates de Remboursement Anticipé ou Date d'Échéance.

(4) La durée de placement est calculée de la Date de Constatation Initiale (15 janvier 2026) jusqu'à la Date d'Échéance (26 janvier 2034).

(5) Pour plus de détails sur l'Indice, merci de consulter la page dédiée : <https://stox.com/index/sx5eess/>

Une couverture complète pour anticiper l'avenir¹

En tant que travailleurs non-salariés (TNS), vous faites face à des défis en matière de protection sociale. Les régimes obligatoires offrent une couverture limitée en cas d'incapacité, d'invalidité, de décès ou de perte d'autonomie. Il est donc important d'adhérer à un contrat d'assurance dépendance en complément d'une assurance prévoyance professionnelle afin d'assurer une protection optimale pour vous et vos proches.

En cas d'incapacité de travail due à une maladie ou un accident, vous percevez des indemnités journalières qui complètent les prestations souvent insuffisantes de votre régime obligatoire. **En cas d'invalidité, une rente est versée pour maintenir votre niveau de vie jusqu'à la retraite.** En cas de décès, vos bénéficiaires percevront un capital décès ou une rente, garantissant ainsi leur sécurité financière.

Pour la perte d'autonomie, une rente viagère peut aider à couvrir les frais liés aux soins ou l'aide à domicile, **préservant ainsi votre patrimoine.**

Le dispositif Madelin

Un atout de ces contrats est le dispositif fiscal Madelin, qui permet aux indépendants de déduire les cotisations versées pour les contrats de prévoyance et dépendance de leur revenu imposable, dans certaines limites. **Par exemple, pour un revenu imposable de 60 000 €, vous pouvez déduire jusqu'à 5 548,50 € en 2025.** Toutefois, les prestations reçues à titre de revenu de remplacement sont imposables.

Une protection adaptée pendant et après votre activité professionnelle

Les contrats d'assurance de prévoyance et dépendance vous protègent durant votre activité professionnelle et après votre retraite. La garantie dépendance demeure active même après la cessation d'activité, **offrant une sécurité financière en cas de perte d'autonomie, ce qui soulage vous et votre famille.**



Retrouvez le tuto La prévoyance des professionnels indépendants

1. Selon clauses et conditions des contrats

Flexibilité et personnalisation des contrats

La flexibilité des contrats est un autre avantage notable. Vous pouvez choisir les garanties qui répondent le mieux à vos besoins, le niveau de couverture ainsi que la durée de franchise.



Cas concret : l'exemple de Sophie, indépendante et aidante

Sophie, consciente des limites de sa protection sociale obligatoire, a adhéré à des contrats prévoyance et dépendance. **En tant qu'aidante pour ses parents, elle bénéficie de services d'aide aux aidants grâce au contrat dépendance, qui lui apportent un soutien précieux dans son rôle.** Grâce à ses garanties, elle est protégée en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès. Si elle devait faire face à une perte d'autonomie, une rente viagère l'aiderait à couvrir ses frais, préservant ainsi son patrimoine.

Conclusion : pourquoi choisir nos contrats d'assurance prévoyance et dépendance ?

Adhérer à un contrat d'assurance dépendance, en complément de l'assurance prévoyance professionnelle, est essentiel pour les travailleurs non-salariés. Cela permet de sécuriser vos revenus, de protéger vos proches et d'anticiper les défis liés à la perte d'autonomie. Avec une couverture sur mesure, vous garantisiez votre tranquillité d'esprit à long terme. Évaluez vos besoins avec un conseiller pour choisir les garanties adaptées à votre situation. Protégez-vous aujourd'hui pour mieux vivre demain.

Les nouveautés du contrat d'assurance obsèques Essen'Ciel

Le contrat Essen'Ciel a été récemment repensé pour mieux répondre aux besoins des adhérents et de leurs proches. Conçu pour financer les obsèques tout en offrant un soutien précieux aux proches, ce contrat d'assurance obsèques se distingue par ses nombreux services et sa documentation accessible.

Flexibilité et choix pour le paiement des cotisations

Le contrat Essen'Ciel permet désormais aux adhérents de choisir entre différents modes de paiement des cotisations, que ce soit un paiement à vie ou sur une durée de 10 ou 20 ans. Cette flexibilité est conçue pour s'adapter aux capacités financières de chacun, offrant ainsi la possibilité de planifier le paiement des cotisations en toute sérénité.

Un soutien élargi pour les proches

L'un des aspects les plus marquants de ces nouveautés est l'amélioration des services d'assistance psychologique et administrative. En période de deuil, il est essentiel que les proches bénéficient d'un accompagnement adapté.

- Avec la possibilité de **bénéficier de six rendez-vous téléphoniques et/ou en cabinet pour le soutien psychologique**, les proches peuvent aborder cette période difficile avec un appui professionnel.



- De plus, **un accès à une plateforme digitale est désormais proposé, facilitant la gestion de toutes les démarches administratives nécessaires après le décès.**

- Et trois évaluations téléphoniques pour guider les proches dans l'organisation des démarches.

Des services adaptés aux besoins réels

Les proches peuvent bénéficier d'un forfait de services à la personne, pouvant aller jusqu'à **750€, qui comprend des aides variées telles que l'aide-ménagère, la garde d'enfants ou d'animaux.** Ce forfait est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des proches.

Documentation améliorée et pédagogie renforcée

Dans le but de rendre l'information plus accessible, la documentation du contrat a été revue. **Des pages pédagogiques ont été ajoutées à la notice du contrat, présentant notamment son fonctionnement à travers trois exemples concrets.** Cela permet aux adhérents de mieux comprendre les avantages de leur couverture et de se projeter dans des situations réelles, clarifiant ainsi les prestations qui s'offrent à eux ou à leurs proches. La documentation a également été revue pour la rendre plus empathique, transparente et accessible.



Chiffres clés

- **Un vieillissement de la population française et papy-boom...** mais **70%¹** des obsèques en France ne sont pas couvertes par un contrat d'assurance
- **Un marché de l'assurance obsèques dynamique en France...** À fin 2024, progression de **2,2%²** des souscriptions sur un an.
- **D'ici 2050, 2 millions de personnes âgées de 85 ans ou plus vivraient seules³,** soit deux fois plus qu'en 2018. Cette forte augmentation de leur nombre est due au vieillissement de la population et à l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom.
- **Les + de 60 ans** représentent plus d'une personne sur quatre en France. D'ici à 2070, la part des 65 ans ou plus dans la population augmenterait fortement, de **21 % à 29 %⁴.**

Avec ces nouveautés, le contrat d'assurance obsèques Essen'Ciel constitue une solution complète, alliant financement des obsèques et accompagnement de l'adhérent et de ses proches, tout en garantissant une documentation claire et accessible. Ce produit témoigne de notre engagement à offrir un soutien adapté à ce moment de la vie.

1. France Assureurs, 2021

2. France Assureurs, 2024

3. De 2 à 6 millions de ménages supplémentaires en France entre 2018 et 2050 - Insee Focus - 317

4. <https://evaluation.securite-sociale.fr/home/retraite/1-5-vieillessement-de-la-populat.html>

Prévoyance : protéger, mais surtout prévenir

Accident, maladie, invalidité, décès : autant d'événements qui peuvent fragiliser une activité professionnelle et impacter une famille. Face à ces aléas, la prévoyance a pour mission de sécuriser financièrement son bénéficiaire. Mais au-delà de cette protection indispensable, AXA France choisit d'aller plus loin avec Avizen Pro, en plaçant la prévention au cœur de son contrat.

La prévoyance, une protection indispensable

Contrairement à une complémentaire santé, qui rembourse les dépenses de soins du quotidien (consultations, médicaments, hospitalisations), la prévoyance intervient dans les situations lourdes qui compromettent la capacité à travailler :

- **Arrêt de travail** : versement d'indemnités journalières pour compenser la perte de revenus.
- **Invalidité** : versement d'un capital ou d'une rente selon le degré d'invalidité reconnu.
- **Décès** : versement d'un capital aux bénéficiaires désignés, avec possibilité de rente pour les enfants ou le conjoint survivant.

Ces garanties sont vitales pour maintenir un niveau de vie, financer un logement, ou encore assurer l'éducation des enfants.

Pour les travailleurs non-salariés (TNS) – professions libérales, freelances, artisans, commerçants – c'est un pilier essentiel. Le taux de remplacement de leur régime obligatoire étant insuffisant, ils souscrivent souvent un contrat individuel pour combler ce manque.

Et ils ont raison : selon les statistiques, seuls 34 % des TNS se sentent bien protégés en cas de décès, et 32 % en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité. Pire, près de deux tiers estiment qu'ils ne pourraient maintenir leur niveau de vie plus d'un mois s'ils devaient interrompre leur activité.

Face à des risques en hausse, il est urgent d'agir en amont, avant que les sinistres ne surviennent. C'est tout l'enjeu de la prévention.

Avizen Pro : une nouvelle génération de prévoyance axée sur la prévention

Conscient de ces enjeux, AXA France a enrichi son contrat Avizen Pro de services d'assistance innovants centrés sur la prévention.

Objectifs : accompagner les professionnels au quotidien, réduire leur exposition aux risques, et alléger leur charge mentale.



Pour ce faire, plusieurs axes prioritaires ont été retenus :

Prévenir les risques liés à l'activité professionnelle

- **Prévention burn-out** : trois entretiens téléphoniques d'1h/an avec un coach spécialisé pour apprendre à gérer la pression et éviter le surmenage.
- **Prévention des situations conflictuelles** : accompagnement dédié pour désamorcer les tensions, que ce soit avec un client ou au sein d'une équipe. Là encore, trois entretiens téléphoniques d'1h/an sont proposés.
- **Prévention des troubles musculo-squelettiques** : informations et conseils prodigués par des professionnels de santé pour limiter les risques liés aux gestes répétitifs ou aux postures contraignantes.

Alléger le quotidien des professionnels

- **Accompagnement juridique** : accès illimité à des juristes pour répondre aux questions liées à l'exercice de l'activité professionnelle, et ainsi réduire la charge mentale.
- **Assistance d'une puéricultrice** : dans les 20 jours qui suivent l'arrivée d'un enfant (naissance ou adoption), Avizen Pro finance une nuit avec une puéricultrice à domicile, à hauteur de 160 €, afin de permettre aux jeunes parents de souffler et de mieux s'organiser.



Des avantages financiers au lancement

- Pour les nouveaux indépendants : -25 % sur les cotisations pendant les 4 premières années d'adhésion.
- Pour les couples qui travaillent ensemble : -10 % la première année d'adhésion pour le conjoint collaborateur.

Des exemples concrets



Michel, menuisier à son compte, accumule les chantiers et sent la fatigue s'installer.

Grâce à l'accompagnement en prévention burn-out proposé par son contrat Avizen Pro, il peut apprendre à gérer son stress et à réorganiser son activité.

➤ Résultat : moins de tension, plus de sérénité, et un arrêt de travail évité.



Claire, jeune consultante indépendante, vient d'accueillir son premier enfant.

Entre son activité et l'arrivée du bébé, les nuits sont courtes.

Grâce à la prestation « Assistance d'une puéricultrice » proposée par son contrat Avizen Pro, une puéricultrice peut intervenir à son domicile pendant 1 nuit. Un coup de pouce précieux pour concilier maternité et activité professionnelle.

Prévenir, protéger, pérenniser

En renforçant la prévention, Avizen Pro illustre une tendance de fond dans le monde de l'assurance : ne plus se limiter au remboursement ou à l'indemnisation, mais devenir un partenaire de santé et de bien-être au quotidien.

Cette approche bénéficie aux assurés qui vivent plus sereinement et préservent leur activité, et aux familles qui sont mieux protégées.



Retrouvez le tuto
Prévoir, c'est vivre
plus sereinement

Garantie « Aide à la famille » Être à vos côtés dans les moments compliqués

La vie peut être pleine d'imprévus. Imaginez qu'après avoir acheté votre maison, votre enfant tombe gravement malade, a un accident ou se retrouve en situation de handicap. Vous devez arrêter de travailler pour être à ses côtés. Mais comment continuer à rembourser votre prêt immobilier et gérer vos dépenses quotidiennes ?



Nous avons récemment enrichi nos offres Prévoyance pour répondre à cet enjeu de société.

Vous êtes indépendants ou salariés ?

Depuis le 9 avril 2025, la garantie « Aide à la famille¹ » proposée en inclusion dans le cadre des contrats Avizen et Avizen Pro, permet aux assurés travailleurs indépendants et salariés de percevoir le versement d'indemnités journalières dans le cas où ils ont dû cesser totalement ou partiellement leur activité professionnelle dans le but d'accompagner leur enfant malade, atteint d'un handicap ou victime d'un accident grave et ce, pour pouvoir continuer à faire face aux dépenses du ménage (loyer, charges, ...). Le versement de ces indemnités a lieu dès le premier jour d'attribution de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP), et se poursuit pendant une période pouvant aller jusqu'à 28 mois.

Un projet immobilier en cours ?

Un achat immobilier est souvent l'investissement d'une vie. Pour sécuriser ce projet dans le temps, l'assurance emprunteur reste une solution incontournable.

Depuis le 15 octobre 2024, AXA France propose dans tous **ses nouveaux contrats Emprunteur**

Masterlife Crédit, en inclusion, la garantie « Aide à la famille ». Concrètement, votre contrat assurance emprunteur AXA vous permet de percevoir le versement d'indemnités journalières allant **jusqu'à 50% de la mensualité de votre prêt immobilier ou professionnel²**, pendant une période allant jusqu'à 28 mois, jusqu'à 4 000€ par mois et par assuré, dès le premier jour de versement de l'AJPP, et au plus tôt à la date d'effet de la garantie Incapacité de travail.

La garantie « aide à la famille », versée en complément des aides existantes, permet de préserver l'équilibre familial. Une solution qui permet aux familles de faire face financièrement à ces moments difficiles !

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

L'assuré pourra bénéficier de la garantie s'il remplit les conditions suivantes :

- l'enfant, à charge, est atteint avant son 20^e anniversaire d'une maladie, d'un handicap, ou victime d'un accident grave nécessitant la présence du parent assuré à ses côtés,
- le parent assuré bénéficie de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP),
- le parent assuré cesse ponctuellement son activité professionnelle pour s'occuper de l'enfant.

Avec la garantie « Aide à la famille », ANPERE et AXA France s'engagent à soutenir ses adhérents et leurs enfants en leur offrant une protection renforcée. Parce qu'au fond, c'est bien ça l'essentiel : permettre aux parents de se concentrer sur la santé de leur enfant, sans la pression permanente du remboursement de leur prêt et des dépenses du ménage.

1. Si vous avez souscrit à la garantie Incapacité de travail et à la garantie Rente Education de votre contrat Avizen ou/et Avizen Pro et que vous percevez l'AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale).

2. Si vous avez souscrit à la garantie Incapacité de travail de votre contrat d'assurance emprunteur Masterlife Crédit et que vous percevez l'AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale).

Et si vous changiez d'assurance emprunteur ?

Souscrire une assurance de prêt immobilier ? Bien sûr. Mais en changer ? Beaucoup n'y pensent pas... ou s'imaginent que c'est mission impossible. Pourtant, la loi a évolué et les bénéfices sont souvent considérables. Tour d'horizon des cinq idées reçues qui empêchent de franchir le pas, avec Béatrice de Lassat (BdL), chef de marché Prévoyance AXA.

Idée reçue n°1

« **L'assurance emprunteur ? C'est obligatoire mais ça ne sert à rien** »

BdL : Si l'assurance emprunteur est bien une condition imposée par les banques pour accorder un crédit, elle joue un rôle crucial : en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité de travail, c'est elle qui prend le relais pour rembourser vos mensualités. Résultat : votre famille est protégée d'un lourd endettement, et votre projet immobilier reste sécurisé.

Idée reçue n°2

« **Changer d'assurance ? Trop de paperasse, je n'ai pas le temps...** »

BdL : Bonne nouvelle : ce frein appartient au passé. Grâce à la loi Lemoine, vous pouvez résilier votre assurance emprunteur à tout moment, sans frais, ni conditions particulières. Encore mieux : chez AXA, nous ne vous demandons que votre plan d'amortissement et nous nous occupons des démarches administratives, vous n'aurez plus qu'à signer !



La loi Lemoine en bref

- Résiliation à tout moment, sans frais.
- Plus besoin d'attendre la date anniversaire.
- Questionnaire médical supprimé pour les prêts < 200 000 €

Idée reçue n°3

« **Je ne veux pas me fâcher avec ma banque...** »

BdL : Changer d'assurance ne signifie pas changer de banque. Votre établissement ne peut pas refuser la délégation d'assurance si votre nouveau contrat présente des garanties équivalentes. Et il n'a aucun droit de majorer votre taux de crédit en représailles.

Autre avantage : les assurances proposées par les assureurs sont souvent des contrats adaptés à votre situation personnelle, à vos besoins précis, à vos revenus, et au montant de votre crédit immobilier, contrairement aux contrats groupes des banques, mutualisant les risques et proposant une formule standardisée, un « même montant de garantie » et de cotisation pour tous les clients.

Idée reçue n°4

« **Tous les contrats se ressemblent, pourquoi changer ?** »

BdL : Les contrats d'assurance emprunteur sont loin d'être uniformes. En optant pour un contrat auprès d'un assureur, vous pouvez ajuster vos garanties, payer un tarif plus adapté et, cerise sur le gâteau, réaliser d'importantes économies. Chez AXA, l'économie moyenne constatée atteint ainsi 17 000 € sur la durée d'un prêt.

Idée reçue n°5

« **Je vais devoir passer une visite médicale...** »

BdL : Pas nécessairement. Depuis la loi Lemoine, pour les prêts inférieurs à 200 000 € et si vous avez moins de 60 ans, le questionnaire médical est supprimé. Au-delà, un simple questionnaire suffit dans la plupart des cas. La visite médicale ne concerne que des situations spécifiques (pathologies déclarées, montant de prêt élevé, etc.).



Retrouvez le tuto
L'assurance emprunteur

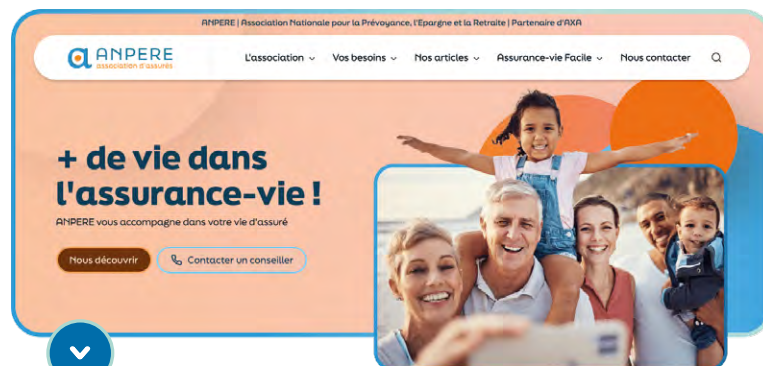
ANPERE à vos côtés

ANPERE
association d'assurés

Des outils pensés pour vous être utiles au quotidien

NOS OUTILS POUR VOUS INFORMER, VOUS GUIDER, VOUS ACCOMPAGNER

À chaque étape de votre parcours de vie, vous avez besoin de repères clairs, d'informations fiables et d'un accompagnement accessible. Chez ANPERE, nous mettons à votre disposition des outils concrets, pensés pour vous aider à mieux comprendre, anticiper et décider.



Le site **anpere.fr**

Un point d'entrée unique pour retrouver tous nos contenus : Articles, Assurance-vie Facile par ANPERE, podcasts, Nouveau Regard...

> Les podcasts « **Bien entendu !** »

Pour comprendre l'épargne, la retraite ou la prévoyance... en quelques minutes, à écouter où vous voulez.



Les fascicules « **Nouveau Regard** »

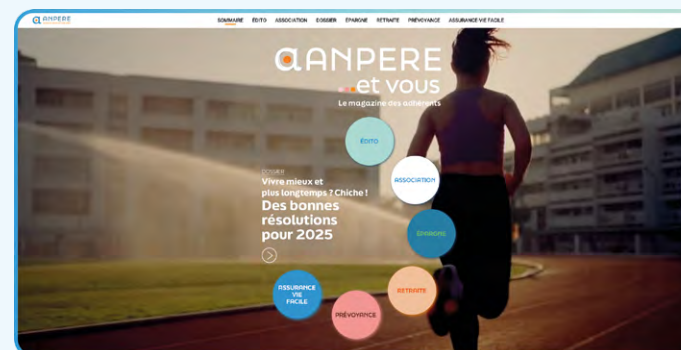
Des éclairages clairs sur des sujets clés : épargne responsable, protection des indépendants, transmission...



Le Magazine **ANPERE... et vous**

Trois fois par an, il vous informe sur l'activité des associations, l'évolution des contrats souscrits auprès d'AXA, et l'actualité liée à l'assurance-vie, l'épargne, la prévoyance, la retraite et la dépendance.

Disponible en version PDF et E-Magazine, un format digitalisé et interactif, à la manière d'un mini-site. Vous pouvez faire défiler les textes, cliquer sur des onglets, afficher des contenus supplémentaires : une lecture fluide, enrichie, disponible à tout moment sur ordinateur, tablette ou mobile.



Parce que bien informé, on décide mieux. Ces outils sont là pour vous permettre de prendre en main votre avenir financier, de façon simple, fiable et sereine.

Le programme de pédagogie financière « **Assurance-vie Facile par ANPERE** »

Retrouvez nos tutos... mais pas seulement !

- Un quiz pour tester vos connaissances
- Des fiches pratiques pour approfondir chaque thème

Un vrai coup de pouce pour mieux comprendre l'assurance-vie, l'épargne, la retraite ou la prévoyance, à votre rythme.

Assurance-vie Facile : nos tutoriels, quiz et fiches

Grâce à nos tutoriels, quiz et fiches pratiques, vous pourrez mieux comprendre les questions de planification financière, prendre les bonnes décisions et anticiper sereinement l'avenir, quelles soient les aléas pouvant survenir.

Découvrir nos tutoriels >



Les tutos

Des tutos courts et pratiques disponible sur notre chaîne YouTube pour progresser à votre rythme, sans jargon ni pression.

> La newsletter **ANPERE** et **ANPERE Retraite**

Les actus du mois et toutes les nouveautés directement dans votre boîte mail.

« Assurance-vie Facile par ANPERE » : le programme pour mieux comprendre, anticiper et agir

PLANIFIER VOTRE AVENIR N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE

Avec « Assurance-vie Facile par ANPERE », l'association lance un programme pédagogique innovant, conçu pour vous aider à mieux comprendre les enjeux de l'épargne, de la retraite, de la prévoyance et de la dépendance. Tutoriels interactifs, quiz engageants, fiches pratiques... Chaque ressource est pensée pour vous accompagner, étape par étape, et vous permettre de prendre des décisions éclairées, en toute autonomie. Un seul objectif : vous donner les clés pour devenir acteur de votre avenir financier, quels que soient votre âge, vos connaissances de départ ou votre situation de vie.



En partenariat avec :



Un programme structuré en 4 parcours thématiques pour progresser à votre rythme, selon vos besoins



➤ Les fondamentaux de l'assurance-vie

Comprendre les bases essentielles : fonctionnement d'un contrat, types de garanties, marchés financiers, solvabilité de l'assureur... Un socle clair pour bien démarrer ou consolider ses acquis.



➤ Se protéger ainsi que ses proches

Anticiper les imprévus, dépasser les freins psychologiques, et découvrir les solutions pour sécuriser votre avenir – et celui de ceux qui comptent pour vous.



➤ Se constituer une épargne

Apprendre à épargner avec méthode, définir des objectifs concrets, construire un portefeuille équilibré, et investir dans des supports adaptés, y compris l'économie réelle.



➤ Préparer sa retraite

Mettre en place une stratégie claire et personnalisée pour garantir un futur serein. Parce que bien préparer sa retraite, c'est aussi se projeter dans une vie plus libre et maîtrisée.

Retrouvez cet espace sur anpere.fr



Nouveau : « Assurance-vie Facile par ANPERE » sur Instagram

L'éducation financière s'ouvre à tous, sur Instagram

Parce qu'aujourd'hui, mieux comprendre l'épargne doit être possible pour chacun, où qu'il soit et à tout moment, ANPERE étend son programme pédagogique au format numérique et social.



Nous lançons @assurance_vie_facile sur Instagram, avec un objectif clair : rendre l'éducation financière plus accessible, plus visible, et surtout plus vivante.



Pourquoi Instagram ?

Parce que c'est là que se construit une partie de l'attention aujourd'hui. Parce que c'est un canal puissant pour toucher un public plus large, au-delà de nos adhérents, et faire de la pédagogie financière un bien commun, à la fois clair, utile... et engageant.

Sur ce compte, vous trouverez des vidéos verticales, courtes, claires et dynamiques pour comprendre en quelques minutes les bases de l'épargne, de la prévoyance, ou encore de l'assurance-vie.



Une nouvelle façon d'apprendre, plus en phase avec les usages quotidiens, à consulter facilement sur son smartphone – dans les transports, à la pause déjeuner, ou entre deux rendez-vous.

➤ En résumé : un programme pensé pour vous, à votre rythme

Comprendre, c'est déjà décider. Avec « Assurance-vie Facile par ANPERE », vous disposez d'un véritable compagnon de route pédagogique, à la fois sur notre site et désormais dans votre poche, pour avancer sereinement dans la gestion de votre avenir financier.



L'intelligence artificielle : une nouvelle alliée pour vivre mieux et plus longtemps ?

Mieux manger, mieux bouger, mieux soigner : c'est ainsi que notre espérance de vie a progressé. Mais un nouvel acteur pourrait bien changer la donne : l'intelligence artificielle.

Elle révolutionne déjà la médecine : détection ultra-précoce de cancers, traitements personnalisés, suivi en temps réel grâce aux objets connectés... L'IA permet un diagnostic plus rapide, plus précis, et ouvre la voie à une médecine sur mesure.

Et demain ?

Prévention des maladies chroniques, recommandations individualisées, espérance de vie repoussée... Certains envisagent déjà les 100 ans comme une norme.

Un monde à repenser

Mais vivre plus longtemps, c'est aussi travailler autrement, épargner plus tôt, préparer sa retraite différemment. L'allongement de la vie bouscule nos modèles sociaux et économiques. Se former tout au long de sa vie, valoriser l'expérience des seniors, compléter sa retraite par une épargne individuelle : l'avenir se prépare dès aujourd'hui. L'IA nous aide à vivre mieux, plus longtemps. À nous de faire en sorte que cette révolution reste humaine, équitable et durable.



ANPERE & Granny Geek, tout savoir sur l'IA



ANPERE & Granny Geek vous donnent à nouveau rendez-vous pour le replay de la visioconférence du jeudi 02 octobre : « L'intelligence Artificielle : avantages et inconvénients »

Parlons de l'IA en toute transparence !

De ses origines à ses

développements présents et futurs, Sylvain, notre expert vous dit tout. Il vous parlera de l'IA générative mais aussi de l'IA adaptative, des vrais enjeux et des conseils. Une conférence passionnante faite et animée par un humain. Ce nouveau Rendez-vous Geek s'inscrit dans notre programme commun lancé il y a plus de deux ans. Vous étiez nombreux lors des éditions précédentes :

- *Fraudes sur internet, mieux vaut prévenir que guérir.*
- *Info, intox sur internet, faisons le tri.*
- *Sécurisez vos données sur vos appareils numériques !*
- *Site anpere.fr – suivez le guide*

« L'intelligence Artificielle : avantages et inconvénients »
Retrouvez le replay* de la visioconférence du 02 octobre sur notre chaîne YouTube : **@anpereasso**

* Le replay est disponible jusqu'au 02 janvier 2026

➤ En cas de souci de connexion, n'hésitez pas à contacter Granny Geek :
Hotline : 04 89 41 92 29
(numéro non surtaxé et basé en France)
Mail dédié : sos@sos-grannygeek.com
Site internet : sos-grannygeek.com

Et si vous deveniez...

Mandataire d'assurance ?

Vous connaissez l'association ANPERE et adhérez à ses valeurs de solidarité et de proximité. Et si vous osiez aller plus loin à nos côtés en devenant ambassadeur au sein de votre propre réseau ? En rejoignant le dispositif de Mandataires d'assurance AXA, vous pourrez en effet sensibiliser votre réseau à l'importance de la protection tout en développant une activité à temps choisi, rémunérée et porteuse de sens. Une opportunité qui s'adapte à tous les profils et à tous les rythmes de vie.



Être ambassadeur de confiance dans votre entourage

En tant que Mandataire d'assurance, expert de la relation client, votre mission sera essentielle : détecter dans vos propres réseaux de relations les besoins de protection, - qu'il s'agisse d'assurance santé, de prévoyance, de retraite ou encore de transmission du patrimoine -, sensibiliser à l'importance de la protection de leurs proches et de leur patrimoine et mettre en relation vos prospects avec des experts AXA.

Une aventure humaine en binôme

Vous bénéficierez d'une formation initiale prise en charge par AXA pour vous former au métier de Mandataire d'assurance. Vous serez également accompagné d'un expert commercial AXA.

Vous constituerez ensuite avec lui un binôme gagnant-gagnant : vous, en tant qu'expert de la relation client, lui, en tant qu'expert de la relation commerciale pour répondre sur les aspects plus techniques. Une complémentarité unique dans le réseau d'assurance qui est ainsi offerte aux clients.

Une activité flexible

Que vous soyez actif, retraité ou en quête d'une activité à temps partiel, le mandat de Mandataire d'assurance pourra s'intégrer dans votre quotidien. Vous organiserez votre emploi du temps en toute autonomie, tout en continuant de monter en compétence régulièrement auprès de votre expert.



Pour en savoir plus sur les opportunités de devenir Mandataire d'Assurance et découvrir les postes disponibles, rendez-vous sur le site officiel axa.fr

Une communication proche de vous !

Connectez-vous
www.anpere.fr



Suivez-nous
sur nos réseaux
sociaux



@anpere_asso

Lisez-nous
newsletter
mensuelle



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA